

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANDOLSHEIM

séance du 19 juin 2017

Sous la présidence de M. Christian REBERT, maire, la séance est ouverte à 20 heures.

Présents :

M. Christian REBERT, maire
Mme Élisabeth BRAESCH
M. Francis BONZON
Mme Liliane HUSSER
M. Jacques SCHWARTZ
Mme Caroline ROLL
M. Marc JEANVOINE

M. Raymond HUSSER
Mme Corinne LUDWIG
Mme Marie RANZA
M Frédéric PANKUTZ
Mme Mariane BERLOCHER

Mme Pascale HERRGOTT
Mme Sylvie CAILLEBOTTE
M. Jean-Philippe STARCK
Mme Sylvie ROSINA
M. Stéphane FRANCK

Absents excusés non représentés :

M. David HERRSCHER M. Michel SCHWARTZ

Ont donné procuration :

Secrétaire de séance :

Mme Corinne LUDWIG, conseillère municipale, assistée par Mme Denise BUHL, secrétaire générale

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations
2. Décision modificative n°1
3. Rapport d'activités de l'Adauhr
4. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux
5. Divers

Point 1 - Approbation du compte - rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 22 mai 2017.

Point 2 – Décision modificative n°1 (D-2017-06-18)

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Section	Article	Dépenses	Recettes
Investissement	2051- Concession et droits similaires	2 000,00 €	
	10226- Taxe d'aménagement		2 000,00 €
Fonctionnement	6455- Assurance du personnel	10 000,00 €	
	74121- Dotation de solidarité rurale		10 000,00 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité

- d'approuver les écritures ci-dessus mentionnées, qui majorent la section d'investissement de 2 000 € et la section de fonctionnement de 10 000 € ;
- de porter ces ajustements au budget primitif 2017.

Point 3 – Rapport d'activités de l'Adauhr (D-2017-06-19)

Monsieur le maire, expose :

- L'Adauhr (Agence départementale d'aménagement et d'urbanisme du Haut-Rhin) s'est engagée, courant 2016, dans la voie de la réforme pour rester au plus près des collectivités et de leurs élus.
- Elle présente l'originalité d'associer au sein d'une même structure un ensemble de compétences complémentaires dotées d'outils d'analyse et de représentation très performants permettant d'accompagner les collectivités.
- 42 collaborateurs experts évoluent dans tous les domaines que sont l'urbanisme, l'architecture, l'ingénierie, la géomatique, l'analyse de données, la cartographie et le patrimoine.
- 45 organismes sont signataires d'une convention avec l'Adauhr ainsi que 369 communes.
- Le compte administratif 2016 s'élève à 2 968 677,72 € en dépenses de fonctionnement et 2 898 816,70 € en recettes de fonctionnement.
- Les dépenses d'investissement représentent 22 400 € pour des recettes à hauteur de 63 000 €.
- Le résultat cumulé est de – 29 256,96 € en 2016 contre – 103 445,32 € en 2015.

Le conseil prend acte de ce rapport.

Point 4 - Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

Commission de l'urbanisme :

Monsieur Raymond HUSSER donne communication des dossiers instruits par la commission, lors de la réunion des 29 mai 2017.

Commission travaux et bâtiments :

Monsieur Jean-Philippe STARCK retrace les travaux réalisés depuis le dernier conseil :

- réfection de voirie et pose d'enrobés dans plusieurs rues de la commune ;
- entretien des chaudières dans les bâtiments communaux ;
- marquage au sol d'emplacements de stationnements et création d'un passage protégé devant la mairie ;
- mise en place de panneaux « zone partagée » rue des Cordiers et rue des Vosges ;

Commission vie scolaire et périscolaire :

École maternelle :

Le conseil d'école s'est tenu le 8 juin dernier :

- 71 enfants fréquenteront l'école à la prochaine rentrée ;
- L'école a été récompensée par Colmar agglomération dans le cadre du tri sélectif ;
- L'équipe enseignante remercie la commune pour la réalisation d'un mur d'expression lors de la journée citoyenne ;
- En l'absence de publication des décrets, la réforme des rythmes scolaires ne sera pas remise en question avant la rentrée 2018 ;
- Les parents d'élèves et de l'équipe enseignante souhaitent donner un nom à l'école maternelle. Parmi les choix proposés, le conseil municipal se prononce par 11 voix, pour « l'école des colibris ».

Périscolaire :

- 130 enfants sont inscrits pour la rentrée de septembre ;
- Le comité remercie la commune pour les travaux réalisés lors de la journée citoyenne ;
- Une action d'optimisation et de recyclage a été réalisée au niveau de la cantine qui a conduit à une réduction sensible des déchets.

Commission embellissement et cadre de vie :

La tournée du jury des maisons fleuries se déroulera le lundi 31 juillet

Commission consultative des sapeurs-pompiers :

La commune est remerciée pour avoir financé le permis poids-lourd d'un sapeur-pompier.

C.C.A.S. :

Le conseil d'administration s'est réuni le 31 mai dernier pour recenser les personnes vulnérables à faire figurer sur le registre communal en cas de déclenchement du plan canicule.

Le montant de la collecte au profit de la ligue contre le cancer s'élève à 9 197 € en 2017 contre 9 348,95 € pour l'année 2016.

Syndicat pôle Ried brun – collège de Fortschwihr :

Le comité syndical s'est réuni le 24 mai. Il a pris acte du retrait de la commune de Grussenheim de la compétence culture ainsi que le renouvellement de la convention avec l'agence culturelle d'Alsace, pour les spectacles qui seront produits lors de la saison 2017/2018. Un défaut d'entretien a été constaté sur le terrain de sports.

SIEPI :

Le comité syndical s'est réuni le 13 juin. Le rapport annuel sur l'eau et l'assainissement a été présenté. Il sera mis en ligne sur le site internet de la commune.

Le bureau d'études BEREST a présenté le projet d'étude de la cartographie des réseaux d'eau et d'assainissement, ce qui permettra, à terme, d'en avoir une parfaite connaissance.

Point 5 - Divers

Monsieur le maire informe le conseil des affaires traitées lors des réunions hebdomadaires de la municipalité :

- Des blocs de pierre ont été installés à l'entrée côté est du complexe sportif afin d'éviter toute intrusion ;
- Bâtiment 4 Grand'rue : une proposition de location a été reçue pour l'utilisation mixte des locaux (activité et logement). Le conseil juge que la création d'un logement serait inappropriée en raison de la proximité de la salle des fêtes ; il estime qu'il y a lieu de décliner l'offre.

La séance est levée à 21h36

Le maire,

Christian REBERT